

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MONTREUX-CHATEAU

SEANCE du 18 mars 2024

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont Pris part à la délibération
15	15	14

Date de la convocation
12 mars 2024

Date d'affichage
12 mars 2024

Objet de la Délibération <i>Demande de subvention Pour la sécurisation des abords des écoles</i>
--

L'an deux mil vingt-quatre et le lundi 18 mars, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle d'honneur sous la présidence de M. Brun Michaël.

Présents : Mmes, Garniaux Martine, Laurençot Jennifer, Mougine Nathalie, Baros Florence, Diffenbacher Céline, Isabelle Jorgelin, Mrs, Brun Michaël, Greguor Olivier, Beluche Philippe, Duhaut Denis, Laurent Beaufrez, Lionel Bonsoir.

Absents excusés : M. Obstetar Pascal

Absents :

Procuration : M. Morgan Bouchot à M. Brun Michaël ; Mme Fanny Dubois à Mme Mougine Nathalie

Public : Mme Frotter (est républicain) ; M. Lefint ; Mme Messaoudi ; Mme Obstetar ; Mme Laurent

Mme LAURENCOT Jennifer a été nommée Secrétaire de séance

Délibération n° 2024-08

Dans le cadre de la sécurisation des écoles maternelle et primaire, monsieur le maire propose l'installation d'une clôture en acier avec portails et portillons. Le coût de cette opération s'élève à 25 693.28 € HT.

Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal afin d'effectuer une demande de subvention au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPD) à hauteur de 80 %, reste à charge 20 % pour la commune.

PLAN DE FINANCEMENT

Subventions

Plan de financement sécurisation abords des écoles	Dépenses HT		Plan de financement	
Sécurisation abords des écoles	25 693.28 €	FIPD	80 %	20 554.62€
TOTAL HT	25 693.28 €	Commune	20 %	5 138.66 €
			100.00%	25 693.28 €

Envoyé en préfecture le 21/03/2024

Reçu en préfecture le 21/03/2024

Publié le



ID : 090-219000718-20240318-2024_08-DE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- autorise le Maire à signer tout document nécessaire pour mener à bien ce dossier.

VOTE : adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré à Montreux-Château, les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme
Le Maire, Michaël Brun



Envoyé en préfecture le 21/03/2024
Reçu en préfecture le 21/03/2024
Publié le 
ID : 090-219000718-20240318-2024_08-DE